

Intensification de l'impact des facteurs saisonniers en décembre

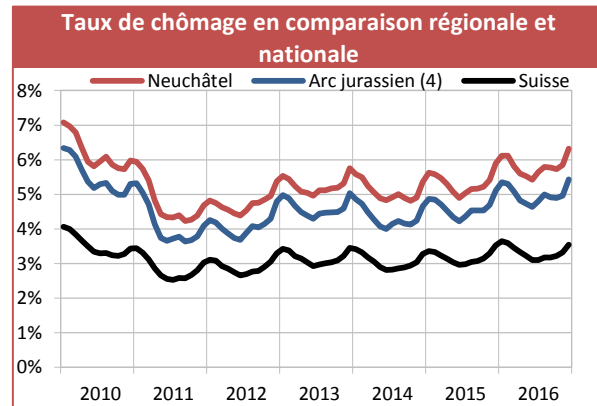
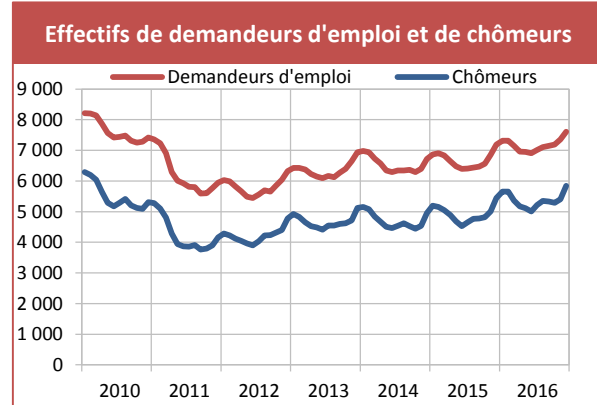
Au 31 décembre 2016, le nombre de demandeurs d'emploi résidant dans le canton de Neuchâtel et inscrits dans un ORP a augmenté (+244 personnes) par rapport au mois précédent et atteint 7 605 personnes. De même, une hausse du nombre de chômeurs (+434) est observée. Cet effectif compte désormais 5 840 personnes. Tout comme au mois de novembre, cette hausse importante est liée à la diminution de l'activité dans différents secteurs saisonniers tels que la construction ou l'hôtellerie et la restauration. De plus, durant le mois de décembre, 118 personnes disposant d'un emploi de courte durée (gains intermédiaires) ont vu leur contrat arrivé à échéance, ce qui explique l'écart de variation entre l'effectif de demandeurs d'emploi et de chômeurs.

Le taux de chômage cantonal augmente de 0.4 pt et s'établit à 6.3%. La hausse est de 0.4 pt dans l'Arc jurassien et de 0.2 pt au niveau national pour s'établir respectivement à 5.4% et 3.5%. En moyenne annuelle, le taux de chômage a augmenté passant de 5.3% à 5.8% dans le canton de Neuchâtel.

Concernant les catégories d'âge, seul l'effectif des demandeurs d'emploi de moins de 20 ans enregistre une légère diminution (-16). En effet, toutes les autres catégories observent une hausse. Concernant la distinction par sexe, l'effectif des hommes demandeurs d'emploi augmente de 228 personnes alors que celui des femmes observe une hausse moins marquée (+16). Selon le critère de la nationalité, le nombre de demandeurs d'emploi suisses augmente (+28), tout comme celui des étrangers (+216), par rapport au mois de novembre. Ces différences marquées (selon le sexe et la nationalité) sont directement liées aux facteurs saisonniers. En effet, le secteur de la construction employant majoritairement des hommes de nationalité étrangère, ces derniers sont fortement touchés par la hausse du chômage au mois de décembre.

L'impact négatif des facteurs saisonniers s'est accentué durant le mois de décembre. Les professions de la construction (+174 personnes, près de 80 maçons et de 30 plâtriers et autres ouvriers actifs en extérieur), de l'hôtellerie et de la restauration (+21, essentiellement du personnel de cuisine), des arts et métiers (+32, ouvriers de différents corps de métiers) ainsi que le regroupement des ingénieurs, architectes et techniciens (+33 dont 32 machinistes) ont vu leur effectif de demandeurs d'emploi augmenter. De même le regroupement des entrepreneurs et directeurs a vu le nombre de demandeurs d'emploi augmenter (+16, aucune profession en particulier). Seules les professions de l'horlogerie (-18, dont près de 15 auxiliaires) ont observé une baisse significative.

Taux de chômage	6.3%	↗
Demandeurs d'emploi	7 605	↗
Chômeurs	5 840	↗
Chômeurs de longue durée	1 307	↗

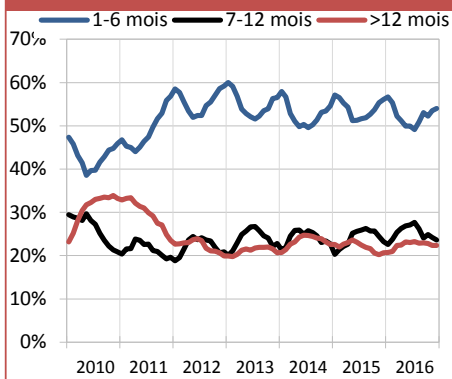


	Taux de chômage ¹				Demandeurs d'emploi ²			Chômeurs ³		
	déc. 2016	nov. 2016	déc. 2015	Interv. conf*	déc. 2016	var. mens.	var. annu.	déc. 2016	var. mens.	var. annu.
Canton de Neuchâtel	6.3%	5.9%	5.9%	B	7 605	+244	+415	5 840	+434	+396
Arc jurassien ⁴	5.4%	5.0%	5.1%	A	14 901	+633	+814	11 009	+942	+644
Suisse	3.5%	3.3%	3.5%	A	223 413	+8 198	+3 204	159 372	+10 144	+743
District de Neuchâtel	6.6%	6.3%	6.2%	C	2 401	+42	+144	1 847	+88	+117
District de Boudry	5.7%	5.2%	5.1%	C	1 565	+55	+136	1 206	+99	+117
District du Val-de-Travers	5.8%	5.3%	5.7%	D	496	+24	+32	340	+28	+5
District du Val-de-Ruz	4.6%	4.0%	4.1%	D	563	+40	+47	426	+53	+38
District du Locle	7.2%	6.4%	6.2%	D	624	+28	+38	503	+54	+67
District de La Chaux-de-Fonds	7.3%	6.7%	7.0%	C	1 956	+55	+19	1 518	+112	+53
Communes de plus de 10 000 habitants										
Commune de Neuchâtel	7.5%	7.2%	7.1%	C	1 657	+22	+65	1 298	+54	+72
Commune de Val-de-Travers	5.9%	5.5%	5.9%	D	460	+22	+25	313	+22	-2
Commune de Val-de-Ruz	4.5%	3.9%	4.1%	D	543	+42	+51	413	+54	+41
Commune du Locle	8.6%	7.8%	7.6%	D	527	+19	+19	426	+40	+49
Commune de La Chaux-de-Fonds	7.4%	6.8%	7.1%	C	1 931	+53	+18	1 499	+111	+52

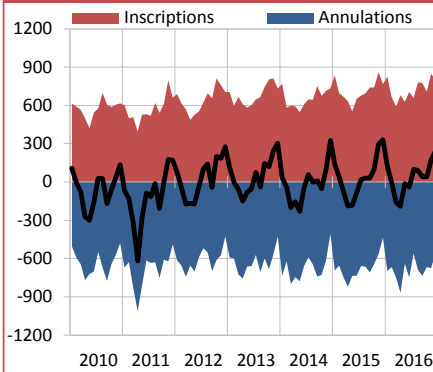
*intervalle de confiance : A = (0% à 2%) - B = (2,1% à 4%) - C = (4,1% à 10%) - D = (10,1% à 20%)

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi
¹ Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2012 à 2014 des données du relevé structurel.
² Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi.
³ Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement. Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.
⁴ L'Arc jurassien est composé des cantons de Neuchâtel et du Jura, de l'arrondissement administratif Jura bernois ainsi que du district du Jura-Nord vaudois.

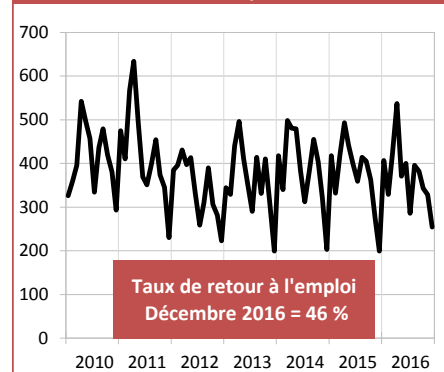
Chômeurs et durée de chômage



Inscriptions et annulations de demandeurs d'emploi



Annulations pour cause de retour à l'emploi



Profil	Demandeurs d'emploi			Chômeurs		
	déc. 2016	var. mens.	var. annu.	déc. 2016	var. mens.	var. annu.
Canton de Neuchâtel	7 605	+244	+415	5 840	+434	+396
Hommes	4 160	+228	+149	3 322	+373	+140
Femmes	3 445	+16	+266	2 518	+61	+256
Moins de 20 ans	238	-16	-10	161	-22	-15
De 20 à 29 ans	1 850	+11	+63	1 460	+42	+49
De 30 à 39 ans	1 921	+111	+91	1 510	+160	+89
De 40 à 49 ans	1 799	+84	+94	1 374	+142	+117
De 50 à 59 ans	1 405	+51	+108	1 032	+93	+75
60 ans et plus	392	+3	+69	303	+19	+81
Suisses	4 108	+28	+246	3 086	+85	+193
Etrangers	3 497	+216	+169	2 754	+349	+203
Durée de chômage : 1-6 mois				3 154	+263	+101
Durée de chômage : 7-12 mois				1 379	+72	+114
Chômage de longue durée (> 12 mois)				1 307	+99	+181

Demandeurs d'emploi non chômeurs ⁸	déc. 2016	var. mens.	var. annu.
Ensemble	1 765	-190	+19
Gains intermédiaires	844	-118	-7
Mesures de perfectionnement ⁹	47	-7	+5
Emplois temporaires ¹⁰ (assurance-chômage)	289	-12	+21
Emplois temporaires ¹⁰ (mesures d'intégration prof.)	102	-44	-47
Autres mesures d'insertion ¹¹	68	+21	+24
Personnes non disponibles au placement ¹²	107	+1	-29
Autres	308	-31	+52

Professions ⁷	Demandeurs d'emploi			Chômeurs		
	déc. 2016	var. mens.	var. annu.	déc. 2016	var. mens.	var. annu.
Prof. du secteur primaire	113	+1	+8	80	-2	+5
Prof. des métaux et machines	352	+0	+14	285	+11	+13
Prof. de l'industrie horlogère	572	-18	+32	460	+15	+43
Prof. de l'électrotech. et électron.	35	+0	-7	22	+0	-10
Autres prof. de l'ind., arts et métiers	794	+32	-12	628	+58	-10
Prof. de l'informatique	129	-4	+9	107	-4	+7
Ingénieurs, architectes et techniciens	539	+33	+57	432	+41	+31
Prof. de la construction	711	+174	-14	592	+225	-13
Prof. de l'achat et de la vente	600	-7	+36	452	-4	+66
Prof. du marketing, tourisme, fiduciaire	91	-2	+32	73	-6	+29
Prof. des transpo., postes, télécom.	191	-1	-41	150	+17	-26
Prof. de l'hôtellerie, restauration	654	+21	+35	485	+25	+35
Prof. du nettoyage, soins corporels	497	+4	+21	337	+8	+11
Entrepreneurs, directeurs	265	+16	+42	214	+24	+35
Prof. commerc., banque, assurance	888	-2	+96	675	-1	+80
Prof. de la sécurité, judiciaires	103	-2	-13	74	+3	-14
Prof. des médias et artistiques	188	-6	+12	137	-5	+17
Prof. de la santé et du social	418	+9	+71	304	+12	+69
Prof. de l'enseignement et éducation	112	+2	-2	82	+7	+3
Autres prof. du secteur tertiaire	161	+2	+26	123	+11	+15
Autres professions diverses	187	-8	+11	125	-1	+7
Non renseigné	5	+0	+2	3	+0	+3

SOURCES : PLASTA - seco, service de l'emploi

⁷ Dernière profession exercée avant l'inscription à l'ORP.

⁸ Personnes qui sont inscrites aux ORP mais qui - à la différence des chômeurs - ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou un emploi.

⁹ Personnes placées en mesures de reconversion ou de perfectionnement (cours) ayant pour but d'améliorer rapidement et sensiblement l'aptitude au placement de l'assuré.

¹⁰ Personnes placées dans des programmes d'emploi temporaire ayant pour but de faciliter l'intégration ou la réinsertion professionnelles des assurés. Ils peuvent être financés soit par le biais de l'assurance-chômage fédérale, soit par le biais des mesures cantonales d'intégration professionnelle.

¹¹ Personnes au bénéfice d'allocations d'initiation au travail, de prestations au titre de l'encouragement d'une activité indépendante, etc.

¹² Pour des raisons médicales ou militaires par ex.

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires:

Service de l'emploi
Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique
M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

www.ne.ch/StatChomage